

Maison Départementale des Personnes Handicapées (ex COTOREP)

Liste des pièces à fournir pour la demande :

- Un certificat médical daté de moins de 3 mois
- Une photocopie resto verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et le cas échéant, son représentant légal. (CNI, titre de séjour, passeport...)
- 2 photographies d'identités (3.5 cm x 4.5 cm) en couleur, de face, visage découvert, récente de la personne concernée par la demande
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)

Dossier à remplir au

CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

Place de la Mairie

Tél.: 04 42 77 03 77

Mail : ccas@mairie-gignaclanerthe.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h00 à 16h00 (journée continue)

Mardi et Mercredi de 8h00 à 12h00

Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 8h00 à 12h30

